



Déduction d'impôt ou pas ?

Par **SI Ou P**, le **19/09/2013** à **17:32**

Bonjour a vous !
Je souhaite vous posez 2 questions concernant les impôts
Voici la première : Puis-je déduire des impôts n'importe quel qu'il soit , mes charges de Copropriété ?
Puis-je déduire mon emprunt immobilier du 01/01/2012 , toujours de n'importe quel impôt quel qu'il soit ?
Je suis amateur , 24 ans propriétaire et assommé d'impôt :D
A l'aide !
Merci d'avance benjamin ;)

Par **SI Ou P**, le **19/09/2013** à **19:04**

je cherche a savoir si Toutes mes charges de copropriété c'est a dire environ 2400 euros a l'année ..je peux les déduire de mes impôts dans celle ci , il y a chauffage , entretien des bâtiments , personnel d'entretien du bâtiment etc. presque tout sauf électricité et gaz pour gazinière !

Par **SI Ou P**, le **19/09/2013** à **21:03**

Merci trichat ! J'aurais espéré un peu :-(